

## **Textes :**

[Loi n° 95-66 du 20 janvier 1995](#) relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi

[Décret n° 95-935 du 17 août 1995](#) d'application de la loi du 20 janvier 1995

[Arrêté du 2 juillet 2001](#) fixant le montant du droit d'examen pour l'inscription des candidats au certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi

[Arrêté du 13 février 2009](#) relatif aux dispositifs répétiteurs lumineux de tarifs pour taxis

[Arrêté du 3 mars 2009](#) relatif aux conditions d'organisation de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi

[Arrêté du 3 mars 2009](#) relatif aux conditions d'agrément des organismes de formation assurant la préparation au certificat de capacité professionnelle des conducteurs de taxi et leur formation continue

[Arrêté du 3 mars 2009](#) relatif à la formation continue des conducteurs de taxi